

CA du 15 décembre 2021

Début : 21H

1. Réponse des subventions

Nous avons fait des demandes de subventions auprès de 3 organismes pour le projet :

- Le Secours Populaire Français : 10 000 euros nous ont été accordés pour l'aménagement de la maternité et le reste de la peinture ou électricité. Le Secours Populaire Français est une association laïque qui s'occupe des personnes en grande précarité en France, distribue des colis alimentaires pour les gens qui vivent sous le seuil de pauvreté, organise des voyages en été pour les enfants. Ils ont une commission « monde » qui était arrêtée depuis 6 ans, mais ils l'ont réouverte après avoir été contacté par un membre du CA ; ensuite 3 autres membres du CA sont allés défendre le projet. On sera invité à la remise officielle du chèque.
- La Guilde du Raid : C'est une ONG qui accompagne et soutient les initiatives de solidarité internationale. 10 000 euros nous ont été accordés.
- La Caisse des dépôts et consignations : Nous avons demandé 10 000 euros pour la rénovation du poste de santé. La réponse viendra en juin.

Donc, excellente nouvelle : nous avons l'argent pour la maternité (Yoonu Yeumbeul finance la construction en dure, la Guilde finance la peinture, l'électricité, le carrelage..., le Secours Populaire finance l'aménagement de la maternité)

Par contre, nous n'aurons pas l'argent pour le logement de la sage-femme. MPM va essayer de trouver de son côté et va s'en occuper même localement, en mobilisant les membres de l'association. Le sous-préfet et les autorités étatiques vont les accompagner. Il y a un accompagnement permanent du poste de santé par le district (reconnaissance totale au niveau des autorités sanitaires du pays). Il y a une réunion tous les dimanches à Dakar pour discuter des actualités, des villages, des cotisations, des dons, de la recherche de fonds...).

- Le projet va donc démarrer début janvier (dès janvier Yoonu Yeumbeul envoie la somme de 4000 euros pour la construction des briques) sur le principe : ils nous envoient les factures du Sénégal et Yoonu Yeumbeul envoie les sous correspondants tout au long du projet. MPM emploie des spécialistes pour chaque domaine concernant la construction de la maternité.
- Nous souhaitons envoyer 2 jeunes en service civique (stage pour 6 à 8 mois) qui participeront aux travaux du bâtiment. MPM est prêt à les accueillir au village. Il reste à définir le domaine précis dans lequel ils vont intervenir et leurs missions : 3 membres du CA travaillent sur les fiches-missions et la demande de renouvellement d'agrément. Yoonu Yeumbeul travaille avec une mission locale du 92 pour qu'elle recrute les 2 jeunes et établisse un partenariat.
- Le projet « potager des femmes » est reporté mais pas oublié. Au Sénégal, un jeune fait son service civique (au Sénégal, cela dure 1 à 2 ans) en agronomie et avec son frère, ils vont accompagner les femmes dans les formations et les renforcements des capacités pour ce projet. Idée de créer une commission pour renforcer les capacités des femmes et pour qu'elles puissent apprendre à faire des projets et soient capables d'aller chercher de l'argent pour les concrétiser sans passer par les hommes.

- Abdou invite les adhérents de Yoonu Yeumbeul à venir pour voir le projet en cours ou lors de l'inauguration, afin de se rencontrer et de voir aussi les réalités du terrain.

2. **La comptabilité et impôts** : la déclaration d'impôts se fait début janvier mais il faut changer l'adresse du siège (maintenant dans le 92) donc il faut faire une déclaration au tribunal de commerce du 92. Puis quand le papier nous est parvenu, il faut déclarer les impôts à Meaux et c'est Meaux qui envoie la déclaration dans le 92.

Comptabilité : le prévisionnel sera fait en janvier ainsi que les reçus fiscaux.

3. Les compensations de la cagnotte Hello Asso

Les compensations dépendent de la somme versée sur la cagnotte.

- 1 ou 2 photos des 2 premières salles avec un petit mot de remerciement + annoncer les subventions accordées et les travaux qui débutent en janvier.
- invitation pour les repas offerts
- noms des donateurs sur le site de Yoonu Yeumbeul
- 1 objet artisanal offert
- 1 journée au parc du Djouj offerte

4. Les vœux :

Idee : les gens du village font une vidéo dans laquelle ils transmettent un message pour la nouvelle année.

5. Flyer des « 10 ans » : prêt et validé.

Proposition de planning

1. Mi-décembre 2021 :

- envoi du premier flyer aux adhérents
- création de l'événement sur Facebook

2. Janvier 2022 :

- envoi d'un deuxième flyer avec les informations d'accès au gîte
- envoi d'un document pour avoir la confirmation de présence des adhérents

3. Février 2022 :

- envoi du programme détaillé du week-end (activités, repas, assemblée générale, vente d'objets)

4. Mars 2022 :

- dernier rappel de l'évènement

6. La reprise du compte-rendu de mai afin de faire le point :

- Inscription à la préfecture de l'antenne du 31 : pas possible car cela ne se fait que dans le département du siège. C'est le 92 qui doit faire la déclaration du siège et de l'antenne. A faire par internet.
- Inscrire Yoonu Yeumbeul dans le registre des associations du 92. Et se renseigner plus précisément pour inscrire l'antenne du 31 dans le registre des associations.
- 1 tampon à refaire
- Proposition de logo pour l'antenne en attente donc pas de changement du papier à en-tête pour le moment. Petit texte et photos pour présenter l'antenne du 31.
- Texte de remerciements à une ancienne adhérente qui a longtemps parrainé le projet.
- Service civique : dossier à faire rapidement

Prochain CA : dimanche 23 janvier 2022, 14 heures

Fin : 22h30